LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE VOIRON

À VOIRON

OCTOBRE 2024

Dossier

MODERNISATION DU MAIL : DÉCOUVREZ LE PROJET !

Enfance et jeunesse

Ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle en octobre

Page 8

Santé

Coup de pouce pour la réussite scolaire à Voiron

Page 9

Portrait

Violaine THUILLIER, la passion du rangement

Page 14

VOIRON.FR

Ville de VOIRON

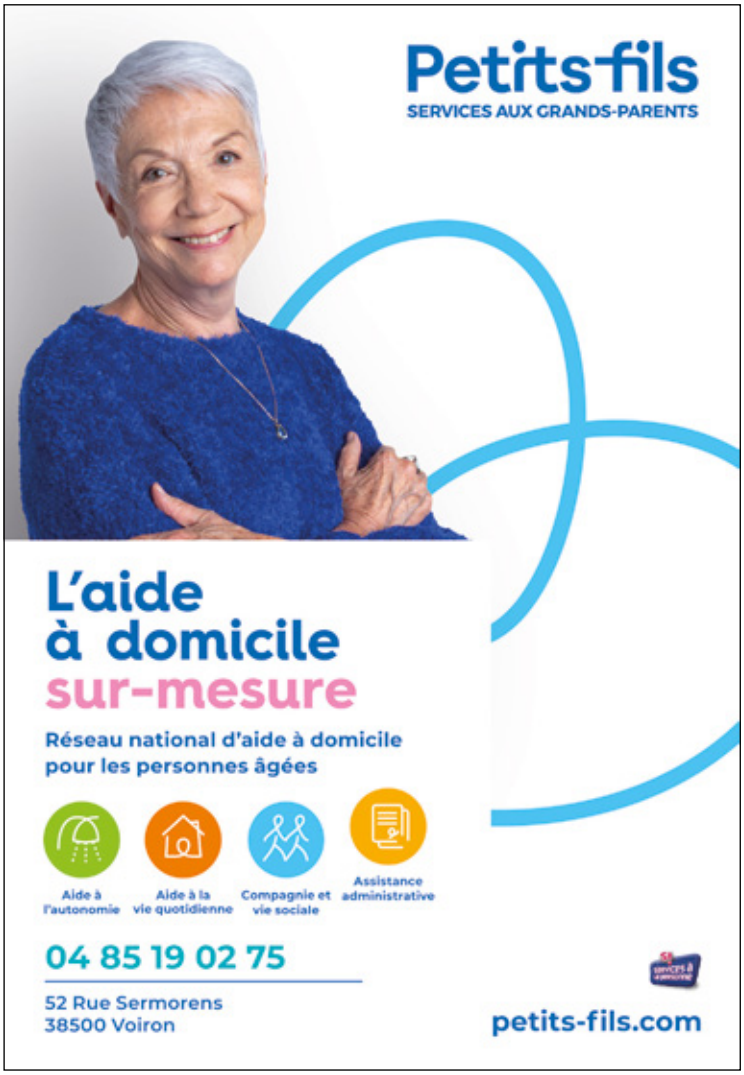
Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS
L'aide à domicile sur-mesure
Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées
Aide à l'autonomie
Aide à la vie quotidienne
Compagnie et vie sociale
Assistance administrative
04 85 19 02 75
52 Rue Sermorens
38500 Voiron
petits-fils.com

AVIVA
cuisines
VOIRON
15 Boulevard de Charavines - Zone Commerciale la Brunerie
D1075 - 38500 VOIRON - ✆ 04 76 93 40 60
www.cuisines-aviva.com

Portes Ouvertes
du 12 AU 18 SEPTEMBRE
DECOUVREZ
RENAULT SYMBIOZ *
SYMBIOZ
Depuis 1989
*Vivre Ensemble
DACIA
PERFORMANCE AUTOMOBILES
VOIRON - ZA LE PARVIS 1
04 76 66 11 22 - RENAULT-VOIRON.COM

NOUS RECRUTONS F/H
SAISON HIVERNALE 2024/2025 • WEEK-ENDS
AGENTS DE NETTOYAGE AVIONS
BAGAGISTES CONDUCTEURS
BAGAGISTES
ASSISTANTS AVIONS
AGENTS DE TRAFIC AA
AGENTS DE PISTE AA
Formation et habilitation « aéroportuaire» assurées
SYNERGIE
SYNERGIE VOIRON
04 76 67 73 00
proxi.seagi@synergie.fr
intérim recrutement
www.synergie.fr

Alors que cette nouvelle année scolaire suit déjà son cours et que notre Ville s'anime à travers ses premières activités de rentrée, le mois de septembre a d'ores et déjà été bien rempli.

Dès la première semaine de la rentrée, j'ai eu le plaisir, en compagnie de Nadine FAYOLLE, Adjointe en charge de l'éducation et de la petite enfance, ainsi que des agents du service scolaire, de visiter les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 dans l'ensemble des écoles de la Ville. Partout, nous avons été chaleureusement accueillis, et nous avons pu constater l'enthousiasme et le dévouement des équipes pédagogiques et périscolaires qui s'investissent quotidiennement pour le bien-être et l'épanouissement des enfants. Ces visites ont également permis de mesurer les travaux réalisés durant l'été dans les établissements scolaires, témoignant de notre volonté d'offrir un environnement à la fois sûr et propice aux apprentissages. Ces moments privilégiés me permettent de rester en contact direct avec les élèves et de recueillir leurs impressions sur la rentrée. Nous avons même eu le plaisir d'être parfois accueillis en chanson, révélant ainsi le talent et la créativité qui animent notre jeunesse !

Le Forum Sport et Culture, organisé le 7 septembre dernier au gymnase Everest du campus La Brunerie, a, comme chaque année, connu un véritable succès. Cet événement incontournable de la vie communale a attiré plus de 5 000 participants désireux de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre tissu associatif. Les démonstrations offertes par les différentes associations ont une fois de plus témoigné de la qualité, du dynamisme et de la diversité des activités proposées. Ce rendez-vous illustre parfaitement la vitalité de notre vie associative, qui joue un rôle essentiel dans le renforcement du lien social et du bien-vivre ensemble à Voiron.

Enfin, le 14 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux résidents de Voiron. Ce moment privilégié permet d'établir un premier contact avec ceux qui ont choisi de s'installer dans notre belle ville, séduits par la qualité de son cadre de vie. La journée a été marquée par une visite des lieux emblématiques de la commune, et d'un buffet convivial qui a permis aux nouveaux habitants de rencontrer les élus et de mieux appréhender l'engagement de chacun pour la ville.

Ainsi, ces temps forts qui jalonnent la vie de notre Ville sont autant d'opportunités pour renforcer les liens qui nous unissent et pour réaffirmer notre détermination à faire de Voiron un lieu où il fait bon vivre.

Julien POLAT
Maire de Voiron

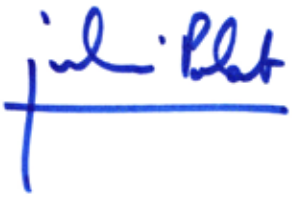

PATRIMOINE NATUREL

De nouveaux itinéraires pour vos randonnées à Voiron

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) s'occupe de créer et de pérenniser un réseau de sentiers aménagés et signalés. Ces sentiers de randonnée sont une manière de valoriser le patrimoine naturel de notre territoire en offrant à chacun l'occasion de découvrir et s'approprier les paysages à travers des cheminements paisibles.

Dans le pays Voironnais, ces itinéraires représentent 540 kms répartis sur 30 circuits empruntant 31 communes.

En juin dernier, des modifications ont été proposées par le Conseil Municipal :

- L'extension d'un itinéraire vers la gare de Voiron afin de permettre d'accéder au réseau de randonnée en modes doux ;
- L'intégration de la montée de la Vouise depuis le Regardou (sous réserve d'accord des propriétaires privés concernés) ;
- La sélection d'un chemin plus agréable pour les itinéraires vers le Petit et Grand Souillet.

Au total, il est prévu de déclasser 1674 mètres linéaires et d'ajouter 3118 mètres linéaires à Voiron. Les chemins déclassés conserveront leur caractère public et ouvert.

D'autre part, le Conseil Municipal a voté l'interdiction des véhicules motorisés sur les chemins du PDIPR (hors exploitations forestières et agricoles et véhicules de service).

Les itinéraires inscrits au PDIPR sont consultables sur : https://isere-attractivite.com/structuration-de-loffre-randonnee

ÉVÈNEMENT

La Foire de la Saint-Martin s'installe le mois prochain !

Dimanche 10 et lundi 11 novembre, le centre-ville Voiron deviendra, comme chaque année depuis 1356, le théâtre de la traditionnelle Foire de la Saint-Martin.

Avec 450 exposants, dont un espace agricole et les traditionnelles buvettes associatives, la foire accueille chaque année près de 200 000 visiteurs sur deux jours. Préparez-vous à flâner entre les étals, goûter aux spécialités locales et vous amuser avec les 50 attractions foraines dans une ambiance chaleureuse et festive.

SERVICE PUBLIC

Nouveaux horaires d'ouverture des services de la Ville

Du 1er septembre au 31 décembre, la Ville de Voiron expérimente de nouveaux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville et du CCAS dans le but d'optimiser l'accueil du public et de répondre au mieux aux attentes des usagers.

Hôtel de Ville :
- **Lundi :** 10h-12h et 13h30-18h
- **Mardi et mercredi :** 8h30-12h et 13h30 – 17h30
- **Jeudi :** 8h30-17h30 *(journée continue)*
- **Vendredi :** 8h30-12h et 13h30 – 17h30

CCAS :
- **Lundi :** 9h-12h30 et 13h30-17h
- **Mardi :** 10h-12h30 et 13h30-17h
- **Mercredi au vendredi :** 9h-12h30 et 13h30-17h

Accueil téléphonique dès 8h30, sauf le mardi *(uniquement pendant les horaires d'ouverture)*

À l'issue de cette expérimentation, une évaluation sera réalisée sur la base des retours des usagers afin d'éventuellement apporter des ajustements.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

3677, un numéro pour signaler la maltraitance animale

Le CNPA (Conseil National de la Protection Animale) a mis en place depuis le mois de juin un numéro d'appel pour signaler les actes de maltraitance animale.

Cette ligne permet d'écouter et orienter les personnes qui témoignent, mais aussi de faire gagner du temps aux organisations compétentes en centralisant les appels et filtrant les signalements abusifs.

Le numéro d'appel : 3677
De 9h à 19h du lundi au vendredi et de 10h à 17h le week-end
Pour plus d'informations, rendez-vous sur 3677.fr

Colis de Noël

SOLIDARITÉ

Colis de Noël : Pour que ces fêtes soient un vrai moment de partage !

Le Maire de Voiron, Julien Polat et les membres du conseil municipal, ont le plaisir d'offrir chaque année un colis de Noël aux Voironnais âgés de 75 ans et plus. Les colis seront distribués à l'approche des fêtes de fin d'année par des élus municipaux, des bénévoles associatifs et des lycéens qui viendront au domicile des bénéficiaires.

Les Voironnais âgés de 75 ans et plus sont invités à remplir le coupon ci-dessous et à le déposer ou à le renvoyer avant le 31 octobre au CCAS de Voiron situé 58 cours Becquart Castelbon.

Nom ..... **Prénom** .....
Nom de jeune fille ..... **Date de naissance** .....
☐ Maison ☐ Appartement
Adresse complète .....
Bât. ..... Etg. ..... Digicode .....
Téléphone (obligatoire) ..... Mobile .....

À RENVOYER OU À DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 31 OCTOBRE 2024
CCAS - 58 Cours Becquart-Castelbon - CS 30268 - 38516 Voiron cedex - Pour plus d'information appeler le **04 76 67 27 39**
Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD). Ces informations sont nécessaires uniquement à votre inscription au dispositif «Colis de Noël» pour que les services techniques instruisent votre candidature.
Plus d'infos : Mairie de Voiron, Responsable du Traitement, 12 Rue Mainssieux, 38500 Voiron ou à dpo.voiron@ville-voiron.fr

RÉNOVATION

Une nouvelle couronne pour Notre Dame de Vouise

Depuis le mois dernier, Notre-Dame de Vouise est dotée d'une toute nouvelle couronne en cuivre !

La précédente, trop abîmée, oxydée et incomplète (il ne restait que 3 étoiles) avait été retirée en 2023. La nouvelle couronne de 10 kg, fabriquée par les élèves et enseignants du lycée Françoise Dolto au Fontanil-Cornillon, a été posée sur la tête de la vierge par une équipe de cordistes qui en a profité pour remplacer le paratonnerre.

Bien que le monument soit une propriété de la Ville de Voiron, c'est la paroisse Saint-Bruno qui s'est portée volontaire pour financer sa restauration. Un nettoyage avait été réalisé précédemment par la Municipalité à l'occasion du jubilé des 150 ans de la statue en 2018.

Il ne reste à présent qu'une dernière étape pour que la statue retrouve son charme d'origine : restaurer le serpent aux pieds de la vierge, ce que la Ville s'est engagée à mettre en œuvre prochainement.

AMÉNAGEMENT

Démarrage des travaux d'aménagement des itinéraires cyclables

Afin de créer un réseau cyclable cohérent, la Ville de Voiron aménage 4 nouveaux itinéraires conçus en collaboration avec des usagers. Deux d'entre eux seront réalisés cette année pour sécuriser les accès notamment aux écoles de Criel et du Faton.

Les travaux débuteront dès ce mois d'octobre, impactant les rues du Louvasset et des Tallifardières : circulation alternée et déviation pendant une partie des travaux. L'objectif est de réaliser l'aménagement au niveau de l'école du Faton durant les vacances scolaires de la Toussaint.

Le coût de ces 2 itinéraires cyclables est évalué à 322 000 €. Le Pays Voironnais devrait apporter une contribution financière à la concrétisation d'une partie des installations. Les 2 autres itinéraires, dont le parcours n'est pas encore définitif, sont prévus dans les années à venir selon les conclusions des études techniques.

NUMÉROS UTILES

EAU (PAYS VOIRONNAIS)
URGENCE.....04 76 67 60 20
ACCUEIL..... 04 76 67 60 10

GAZ ÉLECTRICITÉ
URGENCE GAZ 0 800 473 333
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 09 726 750 38

SANTÉ
CENTRE ANTI-POISON 04 72 11 69 11
CLINIQUE DE CHARTREUSE 04 28 63 38 38
HÔPITAL (STANDARD) 04 76 76 75 75
MÉDECIN DE GARDE ET SAMU 15

AGENCE MOBILITÉ
GARE ROUTIÈRE.....04 76 05 03 47

SÉCURITÉ
POLICE.....17 OU 04 76 65 93 93
POLICE MUNICIPALE 04 76 311 311
POMPIERS..... 18
VOIRIE COMMUNALE 06 08 80 94 57
ENFANTS DISPARUS.....116 000

OBJETS TROUVÉS
OBJETS TROUVÉS 04 76 67 27 37

CONCILIATEURS-MÉDIATEURS DE JUSTICE
SUR RDV AUPRÈS DU CENTRE SOCIAL CHARLES BÉRAUDIER
6 AVENUE JULES RAVAT 04 76 67 96 10

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE
2 LUNDIS PAR MOIS AU CENTRE SOCIAL CHARLES BÉRAUDIER. 04 76 67 96 10

SIGNALER UN DÉCÈS
CENTRE FUNÉRAIRE 04 76 05 67 33
EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE CONTACTER LE COMMISSARIAT DE POLICE

HÔTEL DE VILLE
12 RUE MAINSSIEUX
CS 30268 38516 VOIRON CEDEX
TÉL. : 04 76 67 27 37
MAIL : MAIRIE@VILLE-VOIRON.FR
SITE : WWW.VOIRON.FR

ACCUEIL DU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI :
LE LUNDI DE 10H À 12H ET DE 13H30 À 18H, DU MARDI AU MERCREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30, LE JEUDI DE 8H30 À 17H30, LE VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30

Tous les mois, retrouvez les réponses aux questions posées par les Voironnais sur les réseaux sociaux de la Ville.

Quel est l'avenir du site de l'ancien hôpital ?

Le site accueillera un nouveau quartier mixant habitat, formation et activités. La tour-chapelle sera rénovée pour conserver sa vocation cultuelle. Le bâtiment de 1927 sera reconverti en logements avec un local d'activité. Les urgences qui présentent un faible potentiel de reconversion seront probablement démolies pour créer des logements. Quant à la maternité, elle accueillera des activités de formation post-bac. Ces projets se concrétiseront progressivement au cours des dix prochaines années.

Collecte de champignons, comment la faire vérifier ?

Pour éviter tout risque d'intoxication, il est crucial de faire identifier vos champignons par des experts. Pour vous y aider, la Société d'Histoire Naturelle de Voiron Chartreuse organise des permanences en octobre et novembre, les lundis de 18h à 20h à l'espace William Gozzi (Place Jacques-Antoine GAU). Des mycologues diplômés et passionnés examineront votre cueillette pour s'assurer qu'elle est comestible. Plus d'informations sur shnvc.e-monsite.com.

Votre magazine municipal vous donne rendez-vous sur ses réseaux sociaux pour toujours plus d'actualités, de photos, de vidéos ...

@villedevoiron @ville-de-voiron @villedevoiron @villedevoiron

Maison de Santé Voiron PLURIPROFESSIONNELLE

31
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

450 m²
DE LOCAUX ENVIRON

3
BUREAUX DÉDIÉS À L'ACCUEIL DES NOUVEAUX MÉDECINS

Santé : Ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle en octobre

Afin de répondre à la pénurie nationale de médecin, qui n'épargne pas notre commune, la Municipalité a collaboré avec un groupe de professionnels de santé afin de créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Pour ce faire, la Ville a acquis et entièrement rénové des locaux situés au 4e étage de l'espace CEVE (58 cours Becquart Castelbon), destinés à accueillir cette structure. L'équipe médicale a ainsi pris possession des lieux au cours du mois de septembre. Les installations étant désormais prêtes, les professionnels de santé pourront accueillir leur patientèle dès début octobre.

QU'EST-CE QUE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) ?

Il s'agit d'une structure de soins de proximité rassemblant actuellement une équipe de professionnels médicaux et para médicaux, exerçant en libéral. Ces professionnels partagent les locaux ainsi que leurs services administratifs, dans le but d'offrir une prise en charge coordonnée et plus efficiente pour les patients. La majorité d'entre eux, soit 24 praticiens, exerceront au sein de l'espace CEVE, où 3 bureaux sont réservés pour permettre l'installation de nouveaux médecins. Les 7 autres professionnels continueront d'exercer dans leurs cabinets respectifs.

DES LOCAUX ADAPTÉS À L'ACCUEIL DES PATIENTS

Les travaux de rénovation avaient pour objectif, d'une part, de livrer un espace parfaitement adapté aux besoins exprimés par les professionnels de santé, et d'autre part, de mettre les locaux en conformité avec les normes d'accessibilité du public ainsi qu'avec les exigences en matière d'isolation thermique et acoustique. Entièrement autonome, l'équipe de professionnels de santé assurera la gestion du site et s'acquittera d'un loyer auprès de la Ville propriétaire des locaux. L'investissement global s'élève à 1,2 million d'euros, financés par la Ville de Voiron, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, l'Agence Régionale de Santé et l'État.

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le territoire d'intervention primaire prévu par la CPAM de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Voiron, couvre les zones des conseils de quartier 4 (Criel) et 5 (centre-ville Sud, Baltiss, Paviot, Patinière et Picheras), ainsi que le quartier « politique de la Ville » Brunetière. **Cela signifie que les Voironnais dépourvus de médecin traitant habitant dans cette zone seront pris en charge à la MSP dans la mesure des capacités d'accueil des médecins généralistes.**

LES DÉMARCHES POUR LES PATIENTS HORS DU PÉRIMÈTRE

Pour les Voironnais habitant en dehors de ce périmètre, la MSP disposera à son ouverture de 3 bureaux destinés à accueillir de nouveaux médecins. Nous comptons donc sur l'installation de nouveaux médecins qui devront se constituer leur patientèle pour prendre en charge des patients dépourvus de médecin traitant. Si vos recherches demeurent infructueuses, vous avez la possibilité de saisir le médiateur de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Isère via une fiche disponible en mairie ou le ***QR code ci-dessous***.

3
THÉMATIQUES

11
CLUBS EN 2023-2024

55
ENFANTS EN 2023-2024

Scolarité : Coup de pouce pour la réussite scolaire à Voiron

Au retour des vacances de la Toussaint, des élèves de Voiron vont bénéficier de soutien scolaire dans le cadre du dispositif « Coup de Pouce ». Depuis novembre 2020, ce programme est mis en place dans les écoles publiques volontaires voironnaises, en partenariat avec la Ville de Voiron, l'Éducation Nationale et l'association « Coup de Pouce ». L'objectif est de soutenir les élèves présentant des fragilités d'apprentissage en leur offrant un parcours visant à favoriser leur réussite scolaire.

LA DÉMARCHE « COUP DE POUCE »

Ce dispositif périscolaire se matérialise par des clubs thématiques, regroupant 5 à 6 enfants au maximum. Les séances, d'une durée de 1h à 1h30 se déroulent 3 soirs par semaine après la classe.
À travers des jeux et des rituels d'apprentissage adaptés mis en œuvre lors des séances, les enfants renforcent leurs compétences et gagnent confiance en leurs capacités.

Les parents sont associés au programme tout au long de l'année. Ils jouent un rôle actif à travers des échanges en fin de séance, une participation ponctuelle aux activités du club, et des sorties dans des lieux culturels de la ville.

LES DIFFÉRENTS CLUBS THÉMATIQUES

Trois programmes sont proposés dans les écoles participantes :

- Clubs de Langage « Coup de Pouce CLA » pour les élèves de grande section de maternelle ;
- Clubs de Lecture-Écriture « Coup de Pouce CLÉ » pour les élèves de CP ;
- Clubs de Lecture-Écriture et Mathématiques « Coup de Pouce CLÉM » pour les élèves de CE1.

L'année dernière, 11 clubs avaient été mis en place. Pour 2024-2025, le nombre de clubs sera déterminé par les besoins des élèves après évaluation par les instituteurs.

UNE ACTION BÉNÉFIQUE ET DURABLE POUR LES ÉLÈVES

Depuis la mise en place du dispositif en 2020, ce sont 190 élèves qui ont bénéficié de « Coup de Pouce ». au total, sur l'année 2024-2025, 7 clubs sont financés par le fonds Jacqueline et Michel CONREUR et 3 clubs sont financés par la Ville de Voiron, permettant à 55 élèves voironnais de bénéficier du dispositif « Coup de Pouce ».

À la fin de chaque année scolaire, une cérémonie de remise des diplômes est organisée au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Voiron en présence des élèves et des parents. Lors de cet événement, ils reçoivent leur diplôme, en présence notamment de Julien POLAT, Maire de Voiron, Nadine FAYOLLE, Adjointe en charge de l'Éducation et de la petite enfance, de Fabien VALLIER, Inspecteur de l'Éducation Nationale et d'Alexis MICOUD, délégué territorial de l'association « Coup de Pouce ». Un moment important pour les enfants et les parents qui vient marquer leur investissement tout au long de l'année scolaire.

L'ÉVOLUTION DU MAIL EN CHIFFRES

607

MÈTRES LINÉAIRES DE PISTES CYCLABLES CRÉÉES

9 400m²

D'ESPACES PIÉTON AMÉNAGÉS SUR LE MAIL SUD

27,9%

DE LA SURFACE PERMÉABLE CONTRE 8,8% ACTUELLEMENT

LE PROJET DE RESTRUCTURATION VA TRANSFORMER EN PROFONDEUR LE MAIL TEL QUE NOUS LE CONNAISSONS AFIN DE CRÉER UN AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ÉQUILIBRÉ ENTRE LES VOITURES, LES PIÉTONS ET TOUTES LES FORMES DE MOBILITÉS DOUCES QUI FAVORISERA L'ADAPTATION DE LA VILLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

MODERNISATION DU MAIL : DÉCOUVREZ LE PROJET !

La modernisation du Mail, cet espace stratégique en plein cœur de la ville, est l'un des projets phares portés par la Municipalité. Ce projet conçu avec des paysagistes vise à améliorer le cadre de vie et l'attractivité du centre-ville de Voiron en restituant au Mail son usage d'origine : un espace de déambulation agréable et végétalisé dédié aux piétons et aux mobilités douces telles que la marche à pied ou le vélo tout en continuant d'accueillir le marché deux fois par semaine et les fêtes foraines de la Saint Martin et de l'Ascension.

Situé entre le jardin de ville et l'église Saint Bruno, le Mail est un espace stratégique de 600 mètres de long, coupé par le viaduc en deux parties bien distinctes (partie nord et partie sud). Il vient desservir une multitude de rues, et accueille l'effervescence du marché des mercredis et samedis et des fêtes foraines de la Saint-Martin et de l'Ascension.

POURQUOI MODERNISER LE MAIL ?

Avec 76% de sa surface dédiée à la voiture, on peut dire que le Mail se résume actuellement à un vaste parking à ciel ouvert de 320 places. Les zones piétonnes sont souvent étroites, inconfortables et les passants doivent zigzaguer entre les véhicules. D'autre part, sur les 28 600 m^2 que représente cet espace, seuls 3% sont revêtus de surfaces perméables. La perméabilité est pourtant essentielle car elle réduit les risques d'inondations, atténue les îlots de chaleur et favorise l'adaptation des villes au changement climatique. Ce diagnostic a incité la Municipalité à porter ce grand projet qui synthétise plusieurs ambitions et dont l'achèvement global est envisagé autour de 2030.

LES ORIENTATIONS DU PROJET

Redonner au Mail son usage historique

La création du Mail remonte au 19e siècle et marque la volonté de la Commune de sortir de son bourg du Moyen-âge en « améliorant la splendeur de la ville ». La promenade en terre battue du Mail se composait alors de plusieurs alignements d'arbres, de bancs, de bornes, et se voyait complétée par l'aménagement des berges de la Morge. Les platanes sont les seuls vestiges de cet espace. (Voir page patrimoine)

L'un des objectifs du projet de requalification du Mail est donc de transformer la totalité du parking en une promenade bucolique dans l'esprit de son usage historique. Ce nouvel espace offrira des vues agréables sur plusieurs éléments architecturaux — en particulier l'église St Bruno — et les piétons pourront s'approprier du mobilier urbain de confort et ombragé. La promenade nocturne sera également repensée avec des éclairages animés qui recréeront des reflets texturés sur le sol.

■ **Végétaliser une partie de l'espace**

Redonner sa place à la végétation, pour créer des îlots de fraîcheur, est l'un des grands axes de ce projet. Les réflexions ont porté sur l'élaboration d'un compromis entre les besoins de végétalisation et les contraintes liées à l'installation du marché, des fêtes foraines et à l'entretien de l'espace.

Sur la partie sud du Mail, de nouvelles surfaces végétalisées seront créées (pieds des arbres libérés, massifs de plantes et arbustes, bandes végétalisées complètes ou sur dalle alvéolée). La trame arborée de 90 platanes sera conservée à l'exception de 7 arbres vestiges d'un ancien alignement central du Mail sud qui disparaîtront, après dérogation auprès de la préfecture, afin de faciliter l'installation des marchands et forains. Pour compenser cette suppression, de nouvelles essences âgées de 5 à 7 ans seront plantées en complément des 2 longues rangées en bordure. Ces nouveaux arbres, qui atteindront 20 à 25 m de hauteur d'ici 15-20 ans, seront sélectionnés pour leur capacités d'adaptation au climat et leur faible besoin en élagage, tels que le chêne à feuilles de laurier ou le micocoulier, par exemple.

D'autre part, le Mail sera prolongé en ouvrant le parvis arboré de la mairie. L'accès au public en sera facilité, en particulier lorsque le parc est fermé en raison de risque de chute de branches lors des alertes météo. **Au total, les aménagements végétalisés prévus pour la partie sud du Mail permettront d'atteindre 27,9% de surfaces perméables contre 8,8% actuellement (Mail et parvis de la mairie inclus).**

En ce qui concerne la biodiversité, elle pourrait être particulièrement mise à l'honneur dans les hypothèses futures, encore à l'étude, qui évoquent la création de deux espaces généreusement arborés :

- Le « jardin des arcades » de 5 800 m², le long du viaduc ;
- Le « Mail nord » de 10 300 m², où la Morge pourrait être rendue visible pour renforcer la végétation et apporter de la fraîcheur en ville.

■ **Améliorer l'attractivité économique**

Permettre la déambulation, c'est aussi favoriser l'accès aux commerces locaux. Par ailleurs, le projet a été élaboré en tenant compte des contraintes et des remarques des commerçants sédentaires et itinérants car le Mail conservera évidemment sa vocation à accueillir les fêtes foraines et les marchés du

LÉGENDE

1 Livraison mai 2025

Parking du Grand Angle : Parking silo de 239 places dont 20 pour la recharge de véhicules électriques et un hub mobilité.

2 Livraison nov. 2025

Place du marché: Esplanade piétonne en béton bouchardé pouvant accueillir le marché et les fêtes foraines ; Piste cyclable bidirectionnelle ; Bandes végétalisées (massifs floraux, arbustes); Salons de discussion ; Dalles alvéolées enherbées permettant l'infiltration des eaux de pluie et l'installation du marché ; Trottoirs et chaussées en pavés de pierre

Parvis de la mairie : Déplacement de la clôture du jardin de ville Aménagement d'un kiosque snack

3 2026-2032

Mail nord : *Zone de détente arborée avec possiblement un accès à la Morge reméandrée*

4 2026-2032

Voiries : Réaménagement des Bd Becquart Castelbon et cours Sénozan

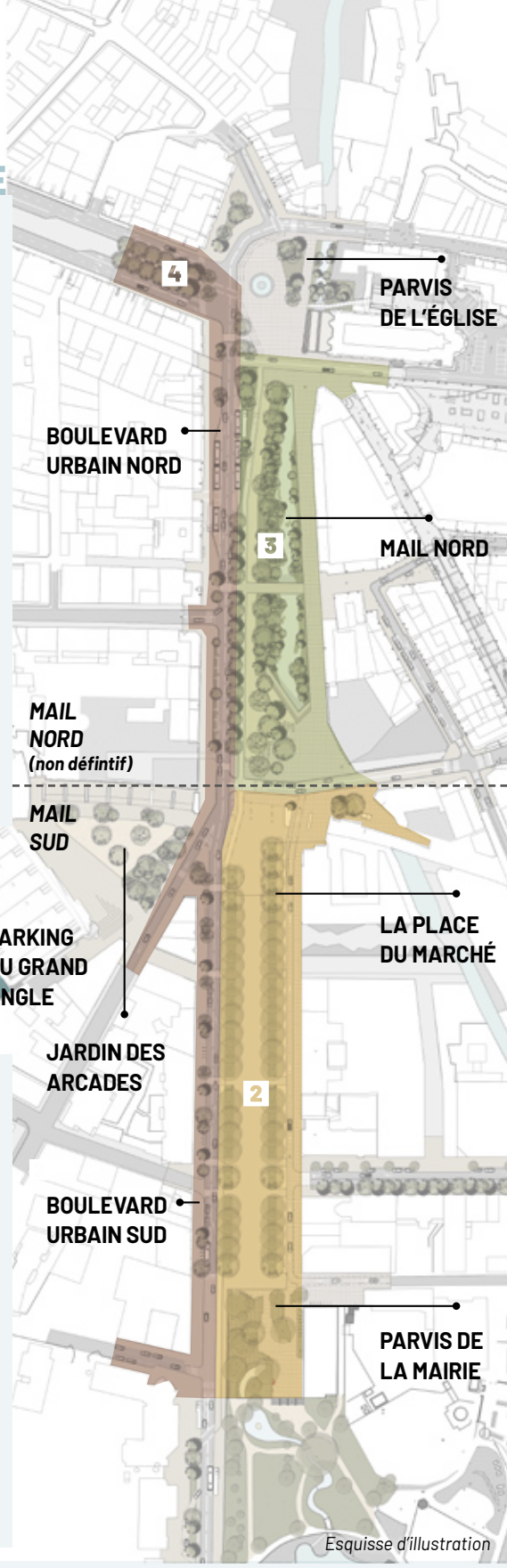

Esquisse d'illustration

LES ÉTAPES DU PROJET

MAIL SUD

EN COURS → MAI 2025

PHASE 1 : Construction du parking silo de 239 places derrière le Grand Angle pour compenser les places vouées à disparaitre.

PHASE 2* : Travaux de la partie sud du Mail, la plus contrainte : place du marché, parvis de la mairie, piste cyclable bidirectionnelle.

6 JANVIER 2025 → NOVEMBRE 2025

**Durant la phase 2 des travaux, l'ensemble du marché sera basculé sur l'avenue Philippe Vial et la rue Alfred Thimmesch*

MAIL NORD

2026 - 2032

PHASES 3 ET 4 :
Réaménagement du Mail Nord
Réaménagement du parvis de l'église Saint Bruno
Requalification des voiries (Bd Becquart Castelbon et cours Sénozan)
Aménagement du jardin des Arcades

mercredi et du samedi. Les solutions retenues permettront d'installer tous les stands du marché grâce à un espace de près de 20 m de large, à un système de branchements électriques dissimulés, et à des places de stationnement réservées aux commerçants dans les rues adjacentes. Cela améliorera la visibilité et le confort du marché pour le plus grand plaisir de ses consommateurs.

Renforcer l'accessibilité via les mobilités douces

Outre la marche, l'usage de toutes les mobilités douces sera permis dans cet espace et les vélos disposeront d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3,50 mètres sur plus de 600 mètres linéaires. Ces aménagements viendront compléter le réseau cyclable de la Ville et s'intègreront notamment aux itinéraires touristiques de la « Via 5 lacs » (Région) et de la « Belle via » (Pays Voironnais).

Conserver l'accessibilité automobile

En tant que ville-centre, Voiron accueille des flux de travailleurs et de visiteurs en provenance de tout le Pays Voironnais, attirés notamment par les commerces et les services, ce qui contribue significativement à la vitalité économique de la ville. Bien que les transports en commun soient disponibles et l'usage des mobilités douces en constante augmentation, la voiture reste un mode de déplacement privilégié à Voiron. Chaque jour, 20 000 véhicules transitent sur l'avenue Raymond Tézier, 14 000 sur le Boulevard Castelbon, 5 000 rue Grande ! La Municipalité souhaite donc préserver l'accès aux automobilistes, le stationnement à proximité des commerces et la circulation des transports en commun (50 bus par jour sur l'avenue Mitterrand).

Sur le boulevard Becquart Castelbon et le cours Sénozan, la partie centrale sera réaménagée pour permettre la création de la piste bidirectionnelle cyclable et les voies de circulation. La rue de Mainssieux et l'avenue Mitterrand resteront accessibles et permettront le stationnement des véhicules des commerçants du marché. En revanche, la rue du Mail sera fermée à la circulation (sauf ayants droit) grâce à des bornes escamotables.

Enfin, pour remplacer les places de parking supprimées par le réaménagement du Mail, un parking en silo de 239 places est actuellement en chantier derrière le Grand Angle et ouvrira en mai 2025. Adapté aux usages actuels, il intègrera un hub de mobilité de 130 m² dédié aux cyclistes et aux trottinettes (rangement sécurisé, rechargement des modèles électriques, réparation) et 20 places pour la recharge des véhicules électriques. De plus, 2 arrêts minutes seront créés devant les boulangeries.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Du fait de l'ampleur du chantier, le projet est découpé en plusieurs phases entraînant des modifications du stationnement et de la circulation :

- **Pour la partie sud du Mail** intégrant le parvis de la mairie, les travaux commenceront en janvier 2025. L'objectif est d'achever le chantier en octobre, avant la Foire de la Saint Martin 2025. Le budget de cette portion du Mail est estimé à 6 528 000 € TTC dont 1 626 000 € HT sont subventionnés dans le cadre du fonds de concours de la Communauté d'Agglomérations du Pays Voironnais et 480 000 € par l'Etat. Le Département a également été sollicité pour contribuer à hauteur de 1 000 000 € HT ;
- **La partie nord du Mail,** depuis le viaduc jusqu'à l'église Saint Bruno, fera l'objet d'études en 2026 afin de vérifier la faisabilité des différents scénarios envisageant la découverte de la Morge. Les travaux de cette partie ne débuteront donc que sur un prochain mandat.

2 QUESTIONS À...

JULIEN
POLAT
Maire de Voiron

Quelles sont les contraintes de ce projet ?

Un projet d'urbanisme d'une telle envergure a forcément son lot de contraintes.Tout d'abord, nous nous sommes imposés de pouvoir installer tous les commerçants du marché et forains des foires. C'est un peu comme jouer au Tetris ! Nous avons aussi bien évidemment les contraintes liées à la circulation et aux réseaux souterrains. En ce qui concerne les matériaux, nous avons cherché des solutions de grande qualité esthétique qui facilitent l'entretien et le passage des balayeuses. C'est pourquoi les revêtements de graviers étaient exclus. Enfin nous avons l'impératif de terminer la partie sud avant la Foire de la Saint Martin de 2025.

Quels sont les bénéfices attendus pour Voiron et les Voironnais ?

L'objectif est d'améliorer le cadre de vie en adaptant le centre-ville aux nouveaux besoins et usages, notamment liés aux changements climatiques et aux pratiques de mobilités douces. Tout est pensé pour accroitre l'agrément de venir dans le centre-Ville de Voiron et favoriser l'appropriation du Mail par les Voironnais en créant un espace de déambulation agréable capable d'accueillir de nombreuses manifestations festives. Nous nous sommes inspirés des réalisations similaires d'autres villes qui ont su créer des lieux de vie immédiatement adoptés par leurs habitants.

Rencontre avec...
Violaine THUILLIER
LA PASSION DU RANGEMENT

Home organiser et home staging à Voiron

Parlez-nous de votre parcours ?

Violaine THUILLIER : *Originaire de Lille, je suis arrivée dans la région en 1999. Ma vie s'est faite ici, à Voiron où j'ai travaillé 20 ans dans un magasin de prêt-à-porter. Après avoir longtemps fait du merchandising en boutique (techniques d'agencement des marchandises), je suis devenue un vrai « scanner » capable de rationaliser les espaces efficacement. J'ai une vraie passion pour le rangement et la décoration, si bien que mes amis me sollicitaient tout le temps pour les aider. Ce sont mes enfants qui m'ont poussé à lancer mon activité de home organiser et de home staging il y a 2 ans.*

En quoi consiste votre métier ?

Violaine THUILLIER : *Il s'agit d'apporter du confort aux personnes en les aidant à désencombrer, réorganiser et décorer leur logement. De nos jours, les m2 sont tellement chers qu'il faut les optimiser. Et puis on a l'esprit plus libre et cela fait gagner du temps ! « Je me sens enfin chez moi » m'a dit un client récemment, c'est très valorisant.*

Il y a beaucoup de contact avec les gens : je rentre un peu dans leur intimité, j'ouvre leurs placards. Je suis toujours à l'écoute des gens et je m'adapte à leur mode de vie. Je ne vais jamais proposer à quelqu'un d'un peu désordonné de plier ses pyjamas en petits paquets, il ne le fera jamais !

Que proposez-vous en termes de décoration ?

Violaine THUILLIER : *Je fais beaucoup de récup, j'essaie de faire vivre les objets avant d'en acheter de nouveaux : quelques plaids et tableaux qui créent une ambiance, un vase qui devient un pot à ustensiles, des boîtes à outils pour ranger des couvercles de casseroles... C'est plus écologique, plus économique et ça permet de garder du budget pour les choses essentielles ou pour se faire plaisir ! Je donne aussi des conseils pour l'agencement. Par exemple, un client voulait être accompagné pour choisir sa cuisine. Cependant, mon rôle c'est d'améliorer le quotidien pour apporter de la sérénité, pas de tout révolutionner. Si un client veut tout réaménager, repeindre, je fais appel à d'autres professionnels. J'interviens alors pour la gestion des devis et des rendez-vous avec les artisans.*

Un conseil pour les personnes qui voudraient faire du tri ?

Violaine THUILLIER : *Il faut être prêt psychologiquement à le faire ! Je conseille de commencer par vider les placards pour avoir une vue d'ensemble. Pour les vêtements, il faut les essayer et se séparer de ce qu'on ne met plus depuis 3 ans.*

06 99 73 01 25
home@violaine-thuillier.fr
www.violaine-thuillier.fr

#INTERVIEW

TENNIS CLUB DE COUBLEVIE-VOIRON

RAKESH BHEEMUCK, DIRECTEUR SPORTIF

Quels cours de tennis proposez-vous ?
Le Club propose différentes offres pour tous les âges et les niveaux. Nous acceptons tous les niveaux ; du débutant jusqu'au joueur confirmé. Le baby et mini tennis pour les enfants âgés de 3 à 6 ans est organisé une heure par semaine. Il existe aussi le club junior pour les enfants de 7 à 18 ans, qui se déroule entre 1h30 et 3h par semaine. Pour les adultes, nous proposons plusieurs écoles en fonction des attentes et des niveaux :

- *l'école compétition avec 3 entraînements de 1h30 par semaine;*
- *l'école de tennis adulte de 1h30 par semaine;*
- *l'école compétition adulte de 1h30 par semaine également.*

Les séances sont organisées par des moniteurs diplômés.

Participez-vous à des compétitions ou tournois locaux ?
Nous participons à des tournois tout au long de l'année : tournoi seniors, tournoi jeunes qualificatifs aux championnats de l'Isère, tournoi multi chances rouge, orange et vert correspondant aux différents niveaux.

Proposez-vous des séances sport santé ?
Oui. Nous proposons également une section sport santé avec un créneau le lundi de 15h à 16h et le mercredi de 18h à 19h. Des stages sont aussi organisés pendant les vacances scolaires.

Vous proposerez prochainement des cours de padel. Pouvez-vous nous en dire plus ?
En 2025, deux courts de padel couverts seront construits au sein du club. Ainsi, nous allons développer le nombre de nos licenciés et proposer des tournois. C'est un nouveau sport prometteur où il y a une énorme demande.

tennis.cv@free.fr
04 76 65 99 70

© Valérie Copplet

#INTERVIEW

MJC DE VOIRON

SÉANCES D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Pourriez-vous nous présenter les activités principales proposés par la MJC ?
La MJC de Voiron est organisée en quatre secteurs : les activités de loisirs, les actions culturelles, la médiation culturelle et l'accompagnement à la scolarité.

Quels sont les dispositifs mis en place pour aider les plus jeunes dans leur scolarité ?
L'Accompagnement à la scolarité s'inscrit dans un dispositif de Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la CAF avec le soutien financier de la Ville de Voiron et de la Politique de la Ville (État et Communauté de d'Agglomération du Pays Voironnais). Les 9 professionnels et la cinquantaine de bénévoles de la MJC travaillent au plus près des besoins de l'élève.

Comment les élèves peuvent-ils bénéficier de votre aide ? Quelles sont les démarches à réaliser ?
Les élèves sont ciblés par leurs enseignants. Il s'agit d'élèves scolarisés du CP à la Terminale en difficulté scolaire. Les familles doivent se rapprocher des équipes enseignantes ou de la coordinatrice de l'accompagnement à la scolarité.

Quels sont les évènements ou projets à venir que vous souhaitez mettre en avant ?
Il est toujours possible de s'inscrire aux activités de loisirs 2024-2025, en fonction des places disponibles. En octobre, vous retrouverez le 23 octobre le stage « ça cartonne », qui consiste à fabriquer des armures et des jeux solides en carton ou encore le 29 et 30 octobre, le stage « Podcast ado : en Bref ». La programmation des ateliers, stages ou spectacles est consultable sur le site internet de la MJC ou en s'abonnant à la newsletter : www.mjcvoiron.org

www.mjcvoiron.org

Rendez-vous à Voiron

Vous organisez un événement ?

Faites-le-nous savoir ! Remplissez une fiche évènement sur **www.voiron.fr !**

JUSQU'AU 25 OCTOBRE

ATELIERS DE LULU AU MUSÉE MAINSSIEUX :

- **NATURE MORTE AU PASTEL**
Quand ? 9 octobre de 14h30 à 16h **Où ?** Musé Mainssieux **Tarif ?** 7€

- **SCULPTER L'AUTOMNE**
Quand ? 22 octobre de 14h30 à 16h **Où ?** Musé Mainssieux **Tarif ?** 7€

- **VISITE ENQUÊTE EN FAMILLE : LE CHAPEAU DE LUCIEN, UN MYSTÈRE DÉCOIFFANT AU MUSÉE**
Quand ? 24 octobre de 18h30 à 19h30 **Où ?** Musé Mainssieux **Tarif ?** Adultes 7€, tarif réduit 3€, gratuit -10 ans

- **CONFÉRENCE : LA FEMME DANS LA PEINTURE**
Quand ? 25 octobre de 18h30 à 19h30 **Où ?** Musé Mainssieux **Tarif ?** Gratuit

- **DÉTOURNEMENT DE FONDS**
Quand ? 30 octobre de 14h30 à 16h **Où ?** Musé Mainssieux **Tarif ?** 7€

JUSQU'AU 25 OCTOBRE

ATELIERS PRÉPARATION À LA PARENTALITÉ

Ateliers gratuits, sur inscription. Pour parents et futurs parents de 0 à 2 ans. Programme complet sur : **csberaudier.fr**

Quand ? Jusqu'au 25 octobre **Où ?** Centrez social Béraudier **Inscription ?** Centre Béraudier au 04 76 67 96 10

2 OCTOBRE

MARCHE BLEUE

Organisée par l'Union Locale des Retraités CFDT du Voironnais & environs dans le cadre de la Semaine Bleue nationale.

Quand ? 2 octobre de 14h30 à 17h30 **Où ?** Départ devant la Mairie, déambulation dans Voiron, retour salle Marcelle Boudias **Inscription ?** 06 84 54 81 90

4 OCTOBRE

CAUSERIE : UNE TAPISSERIE DANS LA VILLE FÊTE SES 20 ANS

Animée par le Groupe des 7 Brodeuses et l'AHPPV.

Quand ? 4 octobre à 18h **Où ?** Salle Marcelle Boudias **Tarif ?** Participation libre

5 OCTOBRE

LA VOI'ROSE

1re marche Rose Voironnaise au profit de la Cordée Rose : 2 parcours de 3 ou 10 km.

Quand ? 5 octobre de 9h à 13h **Où ?** Départ du parking relai à Champfeuillet **Tarif ?** 5€

DUO PARENT-ENFANT

La Compagnie Kay invite les tout-petits à une aventure sensorielle et ludique.

Quand ? 5 octobre de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15 **Où ?** Salle Marcelle Boudias

LOTO

Organisé par « l'Entraide Voironnaise – Collectif des Associations ».

Quand ? 5 octobre à 20h **Où ?** Salle des fêtes **Tarif ?** 3€ le carton, 10€ les 4

6 OCTOBRE

UN DIMANCHE EN POÉSIE

Autour d'un chocolat chaud, la poésie se glisse dans un livre d'histoire.

Quand ? 6 octobre de 16h30 à 18h **Où ?** Centre des cultures du monde

7 OCTOBRE

ATELIER CONFECTION DE TISANES

Initiez-vous au mélange des plantes en participant à cet atelier de confection de tisanes.

Quand ? 7 octobre de 14h à 16h **Où ?** Caves de la Chartreuse **Tarif ?** 30€

À PARTIR DU 7 OCTOBRE

CONTRÔLES DES CHAMPIGNONS

Faites contrôler gratuitement vos cueillettes de champignons par des spécialistes et mycologues diplomés.

Quand ? Du 7 octobre au 25 novembre les lundis de 18h à 20h **Où ?** Espace William Gozzi

DU 8 AU 15 OCTOBRE

FESTIVAL DE THÉÂTRE "LES TRÉTEAUX"

- **SAMUEL**
Quand ? 8 octobre à 10h et à 14h **Où ?** Salle des fêtes

- **C'EST DU JOLY !**
Quand ? 9 octobre à 20h30 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 10€, tarif réduit 8€

- **LE MOCHE**
Quand ? 10 octobre à 19h30 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 8€, tarif réduit 6€

- **CENDRILLON**
Quand ? 10 octobre à 21h15 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 8€, tarif réduit 6€

- **CINQUIÈME ÉTAGE**
Quand ? 11 octobre à 19h30 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 8€, tarif réduit 6€

- **EN ATTENDANT BOJANGLES**
Quand ? 11 octobre à 21h15 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 8€, tarif réduit 6€

- **PAN !**
Quand ? 12 octobre à 19h30 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 8€, tarif réduit 6€

- **UNE SEMAINE PAS PLUS**
Quand ? 12 octobre à 21h15 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 8€, tarif réduit 6€

- **JUSTE DES FEMMES**
Quand ? 13 octobre à 17h **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 8€, tarif réduit 6€

- **LE CONVOI**
Quand ? 15 octobre à 14h30 et à 20h30 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Tarif ?** Adultes 10€, tarif réduit 8€

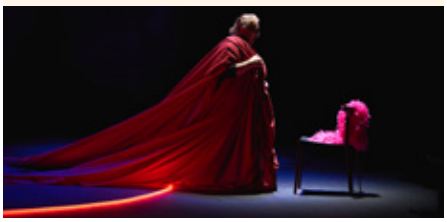

10 OCTOBRE

THEÂTRE : "PREMIER SOLEIL"

Par la compagnie "La Bande à Mandrin".

Quand ? 10 octobre à 20h **Où ?** Le Grand Angle **Tarif ?** Adultes 20€, tarif réduit 17€, jeune -26 ans 12€, enfant -12 ans 10€

12 OCTOBRE

DÉCOUVRIR VOTRE VILLE

Vous arrivez à Voiron, vous êtes en recherche de lien social, vous avez envie de mieux connaitre votre environnement ? L'association Accueil des Villes Françaises vous invite à découvrir votre ville en vous laissant guider par Racont'Art et ses conteurs.

Quand ? 12 octobre à 14h **Où ?** Parvis de l'église Saint-Bruno

APÉRO LECTURE

Un moment convivial de lecture musicale d'extraits de livres des auteurs invités.

Quand ? 12 octobre à 19h **Où ?** MJC de Voiron

CONCERT : ANGÉLIQUE KIDJO, MOTHER NATURE

Concert autour de son nouvel album.

Quand ? 12 octobre à 20h **Où ?** Le Grand Angle **Tarif ?** Gratuit

16 OCTOBRE

THÉÂTRE : UN CHALET À GSTAAD

Pièce de théâtre écrite et mise en scène par Josiane Balasko.

Quand ? 16 octobre à 20h **Où ?** Le Grand Angle

18 OCTOBRE

INÈS REG, ON EST ENSEMBLE

Nouveau spectacle d'Inès Reg.

Quand ? 18 octobre à 20h **Où ?** Le Grand Angle

ATELIER CONFECTION DE TISANES

Initiez-vous au mélange des plantes en participant à cet atelier de confection de tisanes.

Quand ? 18 octobre de 14h à 16h **Où ?** Caves de la Chartreuse **Tarif ?** 30€

FESTIVAL POP'ROCK VOIRONNAIS

L'association Pays Voironnais en Scène organise un Festival Pop'Rock avec 4 groupes de musique.

Quand ? 18 octobre de 20h à 1h **Où ?** Salle des fêtes **Billeterie ?** www.paysvoironnaisenscene.fr

19 OCTOBRE

SPECTACLE DANSE : UN PAS PLUS LOIN

Spectacle de danse par la Compagnie Kay.

Quand ? 19 octobre à 9h15 et à 10h30 **Où ?** Salle Marcelle Boudias **Tarif ?** 7€

SPECTACLE MUSICAL : "PARADIS BLANC"

Organisé par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Région Voironnaise, en collaboration avec la Compagnie Vocale.

Quand ? 19 octobre à 20h30 **Où ?** Salle des fêtes de Voiron

20 OCTOBRE

PUCIER

La Farandole des quartiers organise un pucier.

Quand ? 20 octobre de 8h à 17h **Où ?** Salle des fêtes **Inscription ?** 06 25 15 25 17

ATELIER CONFECTION DE TISANES

Initiez-vous au mélange des plantes en participant à cet atelier de confection de tisanes.

Quand ? 28 octobre de 10h à 12h **Où ?** Caves de la Chartreuse **Tarif ?** 30€

ACTIONS SENIORS

Inscription auprès du " Point Voiron et ses seniors " du CCAS au 04 76 67 27 39

4 OCTOBRE

CONFÉRENCE « BIEN VIEILLIR »

Thème "*Le cerveau, le comprendre pour en prendre soin*", en partenariat avec Brain Up

Quand ? 4 octobre de 14h à 16h30 **Où ?** Salle des fêtes, pl. Jaques-Antoine Gau **Inscription ?** CCAS au 04 76 67 27 39

13 OCTOBRE

SORTIE DANS L'AIN

Cerdon, son vignoble avec visite de la cuivrerie et du musée des soieries.

Quand ? Dimanche 13 octobre **Où ?** Vallée de l'Ain **Inscription ?** 4 octobre de 9h30 à 11H30 - Salle Marcelle Boudias **Tarif ?** 22€ (tout inclus)

DU 14 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE

ATELIER DE MOTRICITÉ FINE ET COORDINATION

Organisé par la Ville de Voiron et son CCAS, en partenariat avec Gymnastique Étoile de Voiron, reconnue par la Fédération Sportive Culturelle de France.

Quand ? Du 14 octobre au 25 novembre les lundis de 13h30 à 14h30 ou de 14h45 à 15h45 **Où ?** Salle Marcelle Boudias **Inscription ?** CCAS

DU 8 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

ATELIER CAP "VITALITÉ"

En partenariat avec Itinéraires de santé, Atouts prévention Rhône-Alpes, la MSA et le Département de l'Isère.

Quand ? Du 8 novembre au 6 décembre les vendredis de 9h à 11h30 **Où ?** Espace William Gozzi **Inscription ?** CCAS au 04 76 67 27 39

JUSQU'AU 14 NOVEMBRE

PRÉVENTION DES CHUTES

Session de 6 ateliers de sensibilisation autour des chutes. En partenariat avec le Département de l'Isère et Senioralis.

Quand ? Jusqu'au 14 novembre les jeudis de 14h30 à 16h **Où ?** Salle Marcelle Boudias **Inscription ?** CCAS au 04 76 67 27 39 (obligatoire)

DU 18 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE

ATELIER CAP "BIEN-ÊTRE"

En partenariat avec Itinéraires de santé, Atouts prévention Rhône-Alpes, la MSA et le Département de l'Isère.

Quand ? Du 18 novembre au 9 décembre les lundis de 9h à 11h45 **Où ?** Espace William Gozzi **Inscription ?** CCAS au 04 76 67 27 39

JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE

GYMNASTIQUE CÉRÉBRALE

12 séances, organisées en partenariat avec le Département de l'Isère et l'association Brain UP, pour prendre soin de son cerveau.

Quand ? Jusqu'au 5 décembre **Où ?** Espace William Gozzi **Inscription ?** CCAS

DON DU SANG

17 OCTOBRE

DON DU SANG

Une collecte de don du sang est organisée par l'Association des donneurs de sang bénévoles de la région Voironnaise.

Quand ? 17 octobre de 8h30 à 12h et de 16h à 19h30 **Où ?** Salle des fêtes de Voiron **Inscription ?** mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

PHARMACIES DE GARDE

Du 28/09 au 04/10
Pharmacie Michallet
4 rue Voltaire
04 76 05 02 34

Du 05/10 au 11/10
Pharmacie de la Gare
Pharmacie de la Gare
04 76 66 32 20

Du 12/10 au 18/10
Pharmacie Bellevue
16 rue Edmond Téziers
04 76 05 04 05

Du 19/10 au 25/10
Pharmacie du Mail
14 cours Becquart Castelbon
04 76 05 46 68

Du 26/10 au 02/11
Pharmacie de la Citadelle
1 rue Faige Blanc
04 76 05 21 51

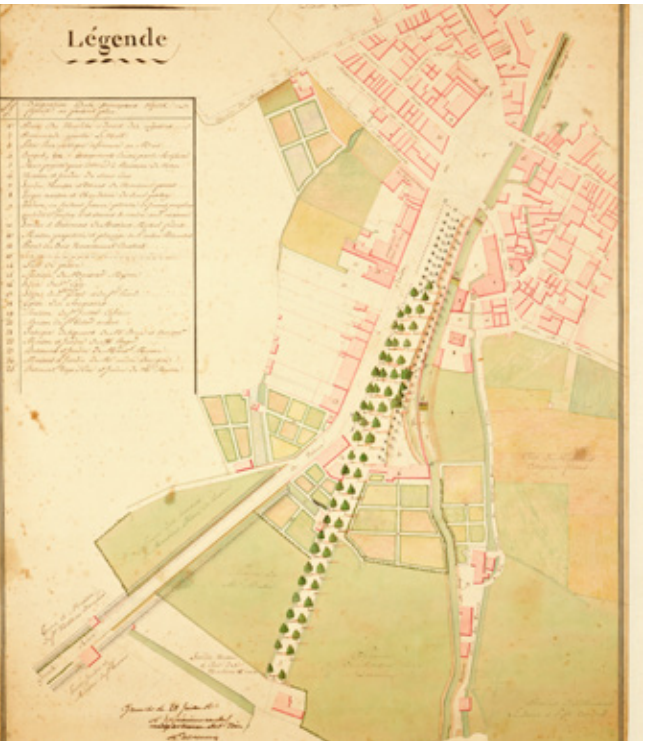

Le Mail : Histoire des usages et fonctions de la nature en ville

Longue allée de 600 m plantée de platanes et s'étirant du nord au sud de Voiron, le Mail du cours Sénozan invite la nature au cœur de la ville. Lieu de promenade et de marché, cet espace végétal occupe une place à part entière dans la trame urbaine. Sa requalification prochaine nous invite à repenser les usages et fonctions de ces interstices végétaux dans la ville minérale.

ASSAINIR LE TISSU URBAIN

La promenade du Mail est mentionnée dans les sources dès le XVIIIe siècle. Comme beaucoup de villes au XIXe siècle, Voiron est encore ceinturée par des remparts médiévaux devenus trop exigus pour contenir la croissance démographique et l'industrialisation galopante. La ville gagne alors du terrain vers le sud en se structurant autour du cours Sénozan, conférant ainsi au Mail un caractère central dans l'organisation urbaine. Or, si la végétalisation de la ville a indéniablement une vocation esthétique, elle ne peut être réduite à cette seule fonction, et doit être pensée dans une logique plus générale de transformation urbaine.

En effet, avec l'industrialisation, les partisans de la pensée hygiéniste confèrent à ces larges allées plantées des propriétés sanitaires. En facilitant la circulation de l'air, les Mails permettent ainsi d'éviter la prolifération des miasmes responsable de maladies.

VOIR ET ÊTRE VU

Le Mail vit au rythme des cycles, celui des saisons naturellement, mais aussi celui des fêtes religieuses, agricoles, ou encore des événements politiques ou mondains. Lieu à vocation économique, au XXe siècle, le Mail accueille trois foires par an : celle du mercredi des Cendres, 47 jours avant Pâques, la foire de la mi-Carême, et celle de la Saint-Martin le 10 novembre. À cela il faut ajouter trois marchés, le mercredi, le vendredi et le dimanche. le Mail était autrefois ponctué de bornes en pierre, aujourd'hui disparues, surmontées d'un anneau afin d'y attacher le bétail lors des foires.

Espace récréatif par excellence, la vie mondaine et festive s'organise sur le Mail autour des terrasses des cafés, ou encore de son kiosque à musique construit en 1924. Le lieu est également indissociable de la pratique des jeux de boules. En effet, le Mail tire son nom du jeu de Maille, qui par extension désigne l'allée d'arbres où il est pratiqué. Très populaire au XVIIe siècle, ce jeu qui mélange golf et croquet se pratique avec un Maillet. Toutefois, s'adonner aux jeux de boules n'est pas sans causer des conflits avec les promeneurs. Ainsi en 1820, le Maire Joseph Calignon décide d'en réglementer la pratique : « Dès quatre heures de l'après-midi, les personnes qui jouent à la boule seront tenues de se porter dans la partie basse de ladite promenade, [...] ce local étant exclusivement destiné à la promenade depuis l'heure ci-dessus fixée. »

Expression d'une nature rationalisée, les mails constituent aujourd'hui des patrimoines précieux que les communes s'efforcent de préserver. Aire de fraîcheur salutaire en temps de canicule, ces espaces sont au centre des réflexions des urbanistes pour penser la ville de demain.

Texte : *Mathis Cérézo*
Illustrations : *Archives Municipales de Voiron*

Plan d'une portion de la ville de Voiron, *plan aquarellé, 80x54 cm, 1813.*
Le marché – Promenade du Mail, *carte postale monochrome, 14x9 cm, 1919.*
Plan de construction d'un chalet de nécessité sur le Mail, *dessin aquarellé, 46x39 cm,1899.*

Majorité municipale

Julien **POLAT,** Yves **ALLARDIN,** Alyne **MOTTE,** Anthony **MOREAU,** Lydia **RUELLO MOGORE,** Chokri **BADREDDINE,** Armelle **LE BOURDONNEC,** Stéphane **VALENTIN,** Nadine **FAYOLLE,** Nicolas **JULLIARD,** Brigitte **PARIS,** André **GAL,** Martine **CHASSON,** Bruno **GATTAZ,** Michel **GUICHERD-DELANNAZ,** Basak **SEVEN,** Elodie **LIVERNAIS,** Bernard **GRANDCAMP,** Héloïse **BARADEL,** Bruno **SARRAT,** Corinne **MOLLIER-SABET,** Pierre **BONNARDON,** Farida **BRABRI,** Nicolas **VUILLERMOZ-BIRON,** Franck **DUFFOUR,** Grace **DA COSTA,** Rosanna **MAZZILLI** et Franck **MARION**

La situation politique nationale actuelle témoigne d'une tendance préoccupante à la polarisation de la vie publique, marquée par une radicalisation croissante des discours et une exacerbation des clivages. Nous assistons, impuissants, à une dérive où le débat démocratique, qui devrait être un lieu de confrontation d'idées dans le respect mutuel, se transforme trop souvent en un affrontement stérile, où la nuance et la réflexion cèdent place à l'agressivité et à l'invective.

Cette dynamique, fondée sur la conflictualisation systématique de tous les sujets, n'épargne aucun domaine de notre vie publique. Elle s'accompagne d'une montée de la violence verbale et d'une opposition systématique qui ne peut que nuire à l'intérêt général et affaiblir notre pays dans son ensemble. Face à ce constat, il est de notre devoir, en tant qu'élus locaux, de veiller à ce que notre ville de Voiron ne devienne pas, à son tour, le théâtre de telles dérives.

Malheureusement, il apparaît que l'opposition municipale emprunte un chemin similaire, celui de la radicalisation des discours et de la division. Le groupe « Voiron citoyenne », qui se présentait initialement comme une force modérée et constructive, a récemment révélé son véritable visage, celui d'une opposition résolument orientée vers l'extrémisme. En proie à tous les excès, cette opposition n'hésite plus à véhiculer de fausses informations, à se livrer à des invectives ou des insinuations indignes. Cette évolution, que nous observons avec une grande inquiétude, introduit dans notre débat local une forme de violence verbale qui ne saurait avoir sa place.

Il est regrettable que plusieurs d'entre nous aient déjà fait les frais de cette hostilité croissante. Les attaques personnelles et les mises en cause excessives, particulièrement sur les réseaux sociaux, sont devenues des armes privilégiées par cette frange de l'opposition.

En tant qu'élus, nous avons pour devoir de travailler ensemble, au-delà des clivages partisans, pour le bien commun de tous les Voironnais. Il est essentiel de rappeler que notre engagement repose sur la volonté de servir l'intérêt général, dans un esprit respectueux. Toutefois, force est de constater que cette responsabilité n'est pas partagée par tous et que toutes nos mains tendues à créer un peu de concorde, qu'il s'agisse d'inviter à participer au voyage commémoratif à Auschwitz pour les 80 ans de la Rafle de la Martellière ou de contribuer au rapport égalité femme-homme par exemple, sont saisies pour au contraire créer de la polémique exécrable.

Nous souhaitons sincèrement que cette fièvre s'apaisera rapidement et laissera place à un débat politique plus serein et plus respectueux malgré nos divergences d'opinions. Pour notre part, nous demeurons pleinement engagés à œuvrer dans l'intérêt des Voironnais et du développement de notre belle ville de Voiron.

Groupe d'opposition

Anne **FAVIER,** Arnaud **BELLEVILLE,** Mélodie **MISTRÉ** et Benjamin **HUET**
pour le groupe Voiron Citoyenne
www.voiron-citoyenne.fr

Abus de béton !

Au cœur de l'été a surgi un projet de parking silo en place et lieu du parking des Frères Tardy, pourtant récent et qui a mobilisé de multiples investissements. La méthode est insupportable.
Les Voironnais encore une fois n'ont pas été consultés. Annonce pendant l'été, affichage du permis de construire le 12 août (le service urbanisme était fermé au public), sans accès possible au dossier avant le 9 septembre... Ce qui est scandaleux et illégal.
De plus, un procès au tribunal correctionnel est en cours sur ces parcelles ! Pour destruction en 2016 par la majorité, hors cadre légal, de la halle Sernam, dont certains se souviennent.
Si la commune perd, elle pourrait être condamnée à reconstruire la Halle. Imaginez les coûts pour les administrés !

La municipalité actuelle accepte un permis pour qu'un « privé » y construise notamment un parking sur 5 niveaux de 14m de hauteur, dans le centre historique. Pas besoin de parking dans cette zone, celui des Tisserands, situé à moins de 100m, est structurellement déficitaire et rarement complet.
La majorité prétend avoir des études démontrant ce besoin, elles n'ont jamais été publiées. Le commissaire enquêteur du plan local d'urbanisme (PLU) n'a pas pu les obtenir et en a conclu qu'elles étaient inexistantes, fantômes. De plus, rajouter un parking est contraire aux engagements pris dans le nouveau PLU.

Notre vision du développement harmonieux de Voiron, associant ses habitants aux grands projets tout en étant soucieux du cadre réglementaire, nous amène à dénoncer autant ce projet que la méthode utilisée.

Si vous le souhaitez, rejoignez-nous !

Groupe d'opposition

Johanne **VIAL**, Éric **LAROCHE-JOUBERT** et Jean Pierre **ALIBEU**
pour le groupe Horizons Voironnais
2020horizonsvoironnais@gmail.com

Régulièrement, dans la presse locale, la rubrique « faits divers » rapporte des faits d'insécurité sur Voiron, de l'employé de mairie trafiquant de drogue, en passant par des policiers caillassés place de l'Europe ou les 24 véhicules brulés en quasi centre ville.

Les caméras de « vidéo protection » ont bien enregistré certains événements mais en quoi nous en ont-elles protégés ? Quel effet préventif sur la délinquance ?

Il est impératif aujourd'hui d'avoir une évaluation chiffrée, objective et indépendante sur l'efficacité de ce dispositif qui répondrait aux questions suivantes :

- Ce dispositif est-il dissuasif et contribue-t-il à faire baisser la délinquance ? Dans quelle proportion ?

- Dans quelle mesure permet-il la résolution des enquêtes ? Quel nombre d'affaire a-t-il permis de résoudre ? Les enregistrements ont-ils servi juridiquement à des condamnations ?

- L'investissement est il efficient ? Autrement dit, les résultats de ce dispositif justifient-ils ce qu'il coûte à la collectivité ?

Sans réponse claire et impartiale à ces questions la « vidéo protection » ne sera jamais qu'un argument spécieux utile qu'à une majorité municipale perpétuellement en campagne électorale.

ÀVOIRON N°101 OCTOBRE 2024 - ÉDITÉ PAR LA VILLE DE VOIRON. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JULIEN POLAT, MAIRE. **RÉDACTRICE EN CHEF :** ELSA DESSIMOND. **RÉDACTION :** TANIA ALVES, FANNY BRUCHON, MATHIS CEREZO, MARJORIE DELRIEU. **CRÉATION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :** SÉBASTIEN MARCUCCILLI. IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100% FIBRES RECYCLÉES ET PEFC AVEC UTILISATION D'ENCRES VÉGÉTALES **IMPRESSION :** IMPRIMERIE NOTRE DAME. **DIFFUSION :** TOUTES BOÎTES À VOIRON. ET LIEUX PUBLICS **TIRAGE :** 14 000 EXEMPLAIRES. **DÉPÔT LÉGAL :** 4e TRIMESTRE 2024. **ILLUSTRATIONS :** SERVICE COMMUNICATION, FREEPIK. **CONTACTEZ-NOUS :** COMMUNICATION@VILLE-VOIRON.FR

IMPRIM'VERT®

Propriétaires occupants, bailleurs, investisseurs ou copropriétaires...

VOIRON rēNOV'

2022 • 2027 /// Réhabilitons le Cœur de Ville

RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT

AVEC LE PAYS VOIRONNAIS

& BÉNÉFICIEZ D'AIDES

POUR FINANCER VOS TRAVAUX

- Accompagnement personnalisé et gratuit
- Conseil technique et visite pour élaborer votre projet
- Aide au montage des dossiers de subventions

+ D'INFOS

CONTACT Urbanis

voironrenov@urbanis.fr 04 79 33 21 26

ActionLogement AL

Agence nationale de l'habitat Anah

BANQUE des TERRITOIRES

VOIRON rēNOV'

Ville de VOIRON

Pays Voironnais

Communauté du Pays Voironnais

© New Deal Grenoble.